



---

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

# **Séance commune des Conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds**

## **Présence d'une délégation du Conseil d'Etat**

La chancellerie d'Etat communique :

Le Conseil d'Etat a pris la décision de se faire représenter à la séance commune des Conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, qui se tiendra mardi 4 mars 2008, par une délégation composée de son président, M. Fernand Cuche, et de M. Bernard Soguel, chef du Département de l'économie et, à ce titre, en charge des affaires régionales.

Cette délégation assistera à la séance dans un souci d'écouter les préoccupations exprimées par les autorités communales des deux villes du Haut et non pour se prononcer sur le contenu du rapport rédigé par les Conseils communaux à l'intention de leurs législatifs.

**Pour de plus amples renseignements :**

**Fernand Cuche, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 67 00.**

Neuchâtel, le 3 mars 2008